



DILUANT CELLULOSIQUE

Mélange d'hydrocarbures, inflammable, odeur forte et âcre.

Bon solvant des peintures celluloses, vernis et certaines colles.

Emballage

BDMC4.5L

BDMC1L



Densité	COV%	pH
0.824	100.0	



Domaine d'utilisation

Solvant général de peintures celluloses, vernis et certaines colles.

Pour une alternative sans flamme et moins de danger: Visiter notre gamme de solvant alternatifs SOLVAOXY:

EDGT.dz

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Informations / Homologation / Recyclage

Dangers utilisateurs: Produit inflammable et nocif. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser les EPI (masque, gants, lunette, ...) appropriés.

Identification	Nom	Classification	%
INDEX: 606-001-00-8 CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2 REACH: 01-2119471330-49	ACETONE	GHS02, GHS07, Dgr Xi,F H:225-319-336 EUH:066 R: 11-36-66-67	25 <= x % < 100
INDEX: SSN167 EC: 918-668-5 REACH: 01-2119455851-35	HYDROCARBURES, C9, AROMATIQUES	GHS09, GHS07, GHS08, GHS02, Dgr Xn,N H:226-304-335-336-411 EUH:066 R: 10-37-65-66-67-51/53	50 <= x % < 50



GHS07



GHS02



GHS09



GHS08

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conseils de prudence - Généraux :
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation. Conseils de prudence - Prévention :
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement. Conseils de prudence - Intervention :
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331 NE PAS faire vomir. Conseils de prudence - Stockage :
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conseils de prudence - Elimination :
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.